

Des nouvelles de Salins-Fontaine

LETTRE D'INFORMATION MUNICIPALE

Salins-Fontaine

Mairie www.salinsfontaine.fr



Juillet 2025

Le Mot du maire

Chères Salinoises, Fontanaises, Salinois, Fontainais,

Voici le dernier bulletin municipal de notre mandat. Avant de vous installer confortablement pour un été bien mérité, je vous invite à prendre un moment pour découvrir les nouvelles et les événements qui ont animé notre belle commune.

Pour ceux qui ont la chance de partir à la mer, rien ne vaut un bulletin municipal à lire sur la plage. Et pour ceux qui choisissent de rester parmi nous, pas de panique, notre territoire regorge d'activités estivales !

Notre commune et les autres communes membre de la Communauté de Communes Cœur de Tarentaise, mettent à votre disposition de nombreuses opportunités pour profiter de l'été. Que vous soyez en quête de détente ou d'aventures, vous aurez l'embarras du choix.

Tout d'abord, pourquoi ne pas vous offrir une journée de bien-être à la piscine thermique de Salins-Thermes ? Ses vertus sont bien connues, et le solarium vous attend pour profiter du soleil.

Pour les amateurs de produits locaux, rendez-vous parents et enfants au marché de Moûtiers. Vous y trouverez de quoi concocter un repas estival avant de vous rafraîchir à la piscine du Morel en famille.

D'autres apprécieront également une journée au bord du lac d'Hautecour, ou même une nuit sous les étoiles au camping du Glaisy à Notre-Dame-du-Pré. Et pour ceux qui aiment prendre de l'altitude, les parcours pédestres, comme celui du plan d'eau des Bruyères aux Belleville, offrent des panoramas

à couper le souffle. Rester sur notre territoire ne signifie pas s'ennuyer : il y a tant à découvrir !

Sur notre commune des sentiers accessibles à tous vous permettront de profiter de la nature à votre rythme (sentier du Doron, chemin de la piat, sentier derrière le cimetière arrivant à Ponserand pour reprendre la voie verte ou direction Fontaine le Puits) et bien d'autres encore. Pour la saison culturelle, exceptionnellement riche cet été, vous pourrez vous procurer le programme à l'office du tourisme de Moûtiers ou bien en vous rendant sur le site de la communauté de communes Cœur de Tarentaise. Je suis fière de notre commune et de notre magnifique cadre de vie, peut-être trop souvent oublié. Avec l'équipe municipale nous nous engageons chaque jour à embellir et à améliorer votre quotidien en poursuivant nos investissements dans des projets qui rendent notre commune attrayante et dynamique.

Ce bulletin retrace les événements passés et les projets de 2025, témoignant ainsi de l'activité constante de notre commune et de notre capacité à avancer tout en préservant un budget équilibré.

Je vous souhaite une bonne lecture, un été radieux et je vous dis à très bientôt !

Votre maire,
Françoise Crousaz



Remerciements

Le présent bulletin a la particularité d'avoir été réalisé dans son intégralité par Luca Mingoia. Etudiant en BUT information et communication à Lyon, il a réalisé un stage de 6 semaines au sein des services de la commune au cours duquel il s'est



largement investi dans la recherche de sujets et la rédaction des articles pour aboutir à la conception de cette lettre d'information municipale. Un grand merci pour sa participation et toutes nos félicitations pour cette réalisation !

Sommaire

Les finances 2 à 3	La vie à l'école 7
L'actualité 4 à 5	L'environnement .. 8 à 9
Retour en Images 5	Point Histoire 10 à 11
Les Travaux 6	Infos Pratiques 12



Les finances de la commune sont au vert !

Finances

02

Le budget général réunit, au sein d'un document budgétaire unique, les recettes et les dépenses de la collectivité. Il est composé de deux volets, le fonctionnement et l'investissement. Présentation des données essentielles du budget 2025, voté en conseil municipal le 14 avril dernier.

En 2025, les finances communales poursuivent sur leur bonne lancée.

Le budget primitif 2025 s'équilibre à 1,763 M€ (en millions d'euros) pour le fonctionnement et 1,624 M€ pour l'investissement.

À la clôture des comptes, la capacité d'autofinancement dégagée est de 411 000 €, signe d'une bonne gestion.

En fonctionnement : Le budget 2025 est conforme à celui des années précédentes, équilibré en dépenses et en recettes.

Le principal poste de dépenses : les charges à caractère général sont détaillés en plusieurs catégories à la page suivante avec le détails des dépenses de fonctionnement.

En investissement : les principales dépenses concernent la mise en route de projets qui aboutiront dans les années suivantes. Ces investissements, détaillés en page suivante, sont prévus sans emprunt supplémentaire.

Budget annexe assainissement

La commune dispose également d'un budget annexe dédié à l'assainissement. Ce budget est totalement indépendant du principal.

Taxes locales

En 2025, le taux des taxes locales (habitation, foncier bâti et non bâti, cotisation foncière des entreprises) reste inchangé.

Un mot sur la dette

S'agissant de la dette, aucun emprunt n'a été fait cette année pour le budget principal alors que la commune continue chaque année à rembourser des emprunts contractés lors des mandats précédents. La dette de la commune en capital au 1er janvier s'élève à 422 000 € pour le budget principal et à 737 000 € pour le service dédié à l'assainissement.

Subventions données aux associations

Un peu plus de 2 700 € de subventions ont été octroyés aux associations locales (voir tableau) lors du conseil municipal du 14 avril 2025. La priorité est donnée aux associations de la commune.

Fondation du patrimoine	200 €
Association des maires de France	154,86 €
APE Salins-Fontaine	800 €
Salins Animations	800 €
Anciens combattants et victimes de guerre de Moûtiers	150 €
Harmonie Moûtiers	500 €
Banque Alimentaire de Savoie	100 €
Total	2 704,86 €

Concernant l'école, la coopérative scolaire dispose d'une subvention spécifique pour la gestion du transport de 4 168 €. De plus, cette année, elle a bénéficié d'une subvention complémentaire exceptionnelle pour les transports (840 €) ainsi qu'une subvention exceptionnelle pour l'organisation du projet d'une classe cirque (1 060 €). **Le total s'élève à 6 068 €.**

Les grandes lignes du Budget 2025

Le budget principal de la commune se découpe en deux sections : la section de fonctionnement et la section d'investissement.

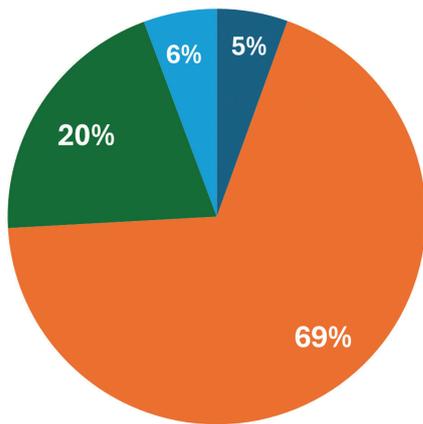
On retrouve ici le détail des recettes ainsi que des dépenses de fonctionnement.

L'investissement

Principales dépenses prévues en 2025

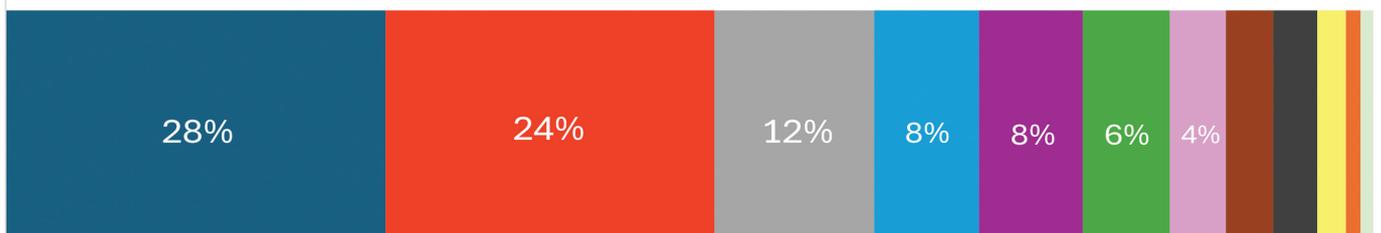
- Démolition d'un bâtiment en péril sur le secteur de Fontaine
- Aménagement de la route de Ponserand
- Rénovation de l'aire de jeux salle polyvalente du château
- Travaux sur le Réseau d'eaux pluviales à Fontaine
- Installation de nouvelles caméras dans la commune
- Aménagement du local technique avec aménagement d'un espace pour l'association de chasse de Salins-les-Thermes
- Modification du Plan local d'urbanisme
- Etude sur l'aménagement de la Mairie de Fontaine
- Mise en place d'un parking à vélos proche des thermes

Recettes de fonctionnement : (Total 1,763M€)



- **1 210 528 €** Impôts taxes et fiscalité locale
- **356 516 €** Dotations de l'Etat
- **100 000 €** Excédent partiel de fonctionnement
- **96 867 €** Produits, services et autres

Dépenses de fonctionnement : (Total de 1,710M sur un budget de 1,763M)



- **475 000 €** Charges du personnel (salaires et frais assimilés)
- **411 400 €** Autofinancement (épargne destinée à l'investissement)
- **200 000 €** Voirie (entretien, déneigement)
- **131 085 €** Cotisations diverses
- **129 746 €** Entretien patrimoine communal (bâtiments, forêts, maintenance, fleurissement)
- **108 377,86 €** Frais de contentieux, assurances, prestations, services et honoraires
- **70 350 €** Subventions diverses
- **59 100 €** Élus (indemnités, charges sociales et formation)
- **55 000 €** Énergie (électricité, chauffage, éclairage public)
- **36 120 €** Fournitures diverses (administratives, équipements scolaires, etc)
- **18 015 €** Fêtes et cérémonies
- **16 433 €** Charges financières et spécifiques



Rénovation de la salle du château : un projet structurant pour Salins-Fontaine

Dans le cadre du programme « France Relance » mis en place par l'Etat, la commune de Salins-Fontaine a lancé un important chantier de réhabilitation de sa salle polyvalente, construite en 1989 sous la mandature de M. Raymond Barbier. Cette salle emblématique, qui accueille depuis plus de 30 ans les grands événements communaux, fait aujourd'hui peau neuve.

Un projet ambitieux

Lancée en 2021, cette opération de rénovation vise à améliorer la performance énergétique du bâtiment, à renforcer son accessibilité et à moderniser ses équipements. L'aménagement des abords a également été inclus dans le projet global.



Avant/Après au niveau de l'entrée de la salle

Une salle modernisée pour tous

À terme, la salle du château offre un espace modernisé, plus économe en énergie et mieux adapté aux besoins des usagers. Cet investissement reflète l'engagement de la municipalité pour le bien-être des habitants et la valorisation du patrimoine communal.

L'inauguration

Ce vendredi 31 janvier 2025, la salle du château à Salins-Fontaine a été inaugurée après une rénovation complète. L'inauguration en présence du sous-préfet Bruno Charlot, du député Vincent Rolland, de la sénatrice Martine Berthet ainsi que du président de la région Fabrice Pannekoucke et de nombreux autres élus, a rassemblé plus d'une centaine de salinois et fontanais.

L'occasion également de dire un mot sur les autres projets venus à leur terme récemment (plus de détails dans la section travaux).

Budget et financement

Le montant total des travaux s'élève à 1 995 400 € HT, auxquels s'ajoutent 120 000 € pour les équipements (moblier, sécurité, cuisine, etc.).

Le projet a pu être financé grâce au soutien de plusieurs partenaires :

- L'État, via le plan France Relance : 150 000 €
- La Région Auvergne-Rhône-Alpes : 150 000 €
- Le Syndicat Départemental d'Énergie de la Savoie (SDES) : 80 000 €
- Le Département de la Savoie : 48 000 €

Au total, ce sont 428 000 € de subventions qui ont été mobilisés.



Retour en Images

Retour sur les événements qui ont animé la commune de Salins-Fontaine lors de ces derniers mois.

Actualités

05



8 Mai ▲
Commémoration du 80^e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale.



27 Mai ▲
Balade Urbaine dans Salins accompagnée de France Handicap, de l'association Valentin Haüy et de Lucie MARQUER, chargée de mission habitat et économie à la CCCT.



27 Juin ▲
Fête de l'école du Roc

12 Mai ▼
Assemblée Générale des Communes avec la communauté de communes Coeur de Tarentaise.



20 Juin et 22 Juin ▼
Concert de l'Harmonie de Moûtiers à la Salle du Château et la Fête du Pain organisée par Salins Animation.



28 Juin ▼
Journée de l'environnement à Fontaine





Travaux réalisés dans la commune : des projets concrets pour un bon cadre de vie

Au cours des derniers mois, plusieurs chantiers ont été menés à bien sur notre commune. Des investissements importants ont été engagés pour moderniser les infrastructures, sécuriser les sites sensibles et améliorer les services publics. Retour sur les projets récemment finalisés.

Une nouvelle station d'épuration à Fontaine-le-Puits

La commune a franchi une étape importante dans la gestion de ses eaux usées avec la construction de la nouvelle station d'épuration de Fontaine-le-Puits. L'installation a été construite au niveau de la route du Plan, à l'entrée basse du village.

Le montant total des travaux s'élève à 605 000 €, avec le soutien de plusieurs financeurs : l'Agence de l'eau (96 514 €), le Département (72 000 €) et l'État (45 000 €).

Sécurisation de la falaise du Roc

Pour prévenir les risques liés aux chutes de blocs, des travaux de sécurisation ont été réalisés sur la falaise du Roc. L'Office National des Forêts, Avenir Protection et PMM Eurocrea sont intervenus dans le projet.

Ce chantier, d'un montant de 150 000 €, a bénéficié d'un financement de 30 438 € de l'État via le Fonds Vert.

Rénovation de la conduite d'assainissement

Une opération de rénovation de la conduite d'assainissement a été menée au niveau de la falaise au-dessus de l'entreprise BOTTO. Réalisés par l'entreprise ETRAL, les travaux ont permis de restaurer un tronçon stratégique du réseau.

Le coût de cette intervention s'élève à 58 000 €, dont 23 192 € financés par l'Agence de l'eau.

Réaménagement du parking des Lutins

Le parking des Lutins a fait peau neuve grâce à Eiffage, Alpine Charpente et Destaing Paysage. Le site a été goudronné de nouveau et les défauts (bosses, nids-de-poule) ont été corrigés. Une borne de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables a été installée, accompagnée d'un nouvel abri bus.

Le montant total des travaux atteint 116 700 € avec une aide du Département de 2 863 €.

La nouvelle station d'épuration de Fontaine en Image



Un éclairage public modernisé pour une commune plus durable

La modernisation de l'éclairage public a été menée à bien dans tout Salins-les-Thermes. Une étude approfondie a permis de concevoir un éclairage à la fois vertueux et adapté aux besoins de la commune. Les dernières tranches de travaux ont concerné les secteurs de la Dame Blanche, de Ponserand et au niveau de l'entrepôt Ugiloc, à la fin de l'avenue des Thermes.

Le projet, d'un montant de 165 000 €, a été soutenu à hauteur de 35 720 € par le SDES et de 25 000 € par l'État via la DETR



Le parking des Lutins avec son nouvel abribus et la borne de recharge récemment installée

Une année scolaire riche en projets et en moments forts à l'école du Roc



Comme chaque année, l'école de notre commune a été au cœur de nombreuses activités pédagogiques, culturelles en lien avec un thème spécifique. Le thème de cette année pour les 59 élèves était le cirque. L'occasion pour eux de découvrir un domaine jamais vu à l'école de Salins-Fontaine.

Grâce à l'implication des enseignantes, des parents et des partenaires locaux, les élèves ont pu vivre une année scolaire dynamique, ponctuée de projets variés et d'améliorations notables.

Tout au long du projet, les élèves sont restés très investis. Ils ont été invités à laisser libre cours à leur créativité avec des accessoires et de nombreux dessins (voir illustrations) en s'imaginant artistes de cirque.

Dans le cadre du cycle d'EPS, plusieurs séances d'interventions spéciales de l'école de cirque d'Albertville ont été organisées. Chaque classe a bénéficié d'une séance encadrée par des professionnels du cirque, autour de trois disciplines fondamentales : le jonglage, l'équilibre et l'acrobatie au sol. Ces ateliers ont permis aux élèves de développer leur motricité, de se défouler en toute sécurité, mais aussi de relever des défis physiques tout en s'amusant.

Ce projet a permis d'associer culture, expression artistique et activité physique de manière ludique et enrichissante. Il a encouragé les élèves à s'exprimer avec leur corps, à créer, à coopérer et à dépasser leurs peurs, le tout dans un cadre bienveillant et stimulant.

Juste avant les vacances d'avril, une sortie

exceptionnelle a été organisée à l'école de cirque d'Albertville. Les élèves ont eu la chance de découvrir et de s'initier au côté aérien du cirque, en observant des artistes trapézistes et équilibristes évoluer dans les airs.

À l'occasion du carnaval, ils se sont déguisés en mimes, dompteurs, jongleurs, clowns, magiciens et bien d'autres personnages emblématiques du cirque. Un moment suspendu qui a suscité émerveillement et admiration.

Enfin, en plus des ateliers cirque, les enfants ont aussi pratiqué d'autres activités sportives variées tout au long de l'année : piscine, patin à glace et ski de fond. Autant d'occasions pour être en forme et découvrir les sports d'hiver.

Un grand bravo à tous les élèves pour leur enthousiasme, et un grand merci à tous ceux, enseignants et parents, qui ont permis de faire de ce projet une réussite !

Un grand merci également à l'APE et à la mairie, partenaires indispensables qui ont rendu cela possible.

Information utile : pour la rentrée 2025/2026 onze CM2 partent au collège et sept nouveaux enfants rentrent en petite section.





Le fléau du Frelon Asiatique

Qu'est ce que c'est ?

Le frelon asiatique est une espèce de frelon originaire d'Asie, plus précisément du sud-est du continent. Il est souvent appelé frelon asiatique à pattes jaunes à cause de la coloration distinctive de ses pattes.

Le frelon asiatique (*Vespa velutina*) est souvent confondu avec le frelon européen. Des critères de reconnaissance simples permettent toutefois de les différencier. Le frelon asiatique se reconnaît facilement à l'extrémité jaune de ses pattes, à sa tête noire avec un visage orangé, à son thorax entièrement noir, ainsi qu'à son abdomen noir marqué d'une large bande orangée. L'ensemble de son corps présente une dominante noire et à distance, il apparaît globalement comme étant brun-noir tandis que le frelon européen est beaucoup plus jaune. Un peu plus petit que le frelon européen, il mesure environ 2 à 3 cm de long pour les ouvrières.



Les origines de la menace

Originaire du nord de l'Inde, de la Chine et des montagnes d'Indonésie, cette espèce de frelon d'Asie est arrivée en France en 2004. Ce redoutable nuisible à pattes jaunes aurait été introduit accidentellement dans l'hexagone, suite à une livraison de poteries chinoises dans la région du Lot-et-Garonne.

C'est en déballant cette livraison de poteries importées de Chine qu'une reine de cette espèce asiatique aurait été libérée et se serait enfuie. C'est à partir de cette seule et unique reine fécondée que la prolifération sur tout le territoire français a pu démarrer.

À cause de conditions climatiques très favorables, le frelon a pu continuer de se multiplier dans certains départements du territoire français, apparaissant en parallèle dans d'autres départements. Le frelon asiatique est bien présent en région



Auvergne Rhône Alpes où les premiers signalements de nids ont été faits en 2011. Depuis cette date, il continue à coloniser de nouvelles communes de manière exponentielle.

Les nids du frelon asiatique

Il est important, pour faire face à la menace, de savoir identifier un nid de frelons pour pouvoir par la suite procéder à sa destruction.

Le frelon asiatique construit deux types de nids successifs au cours de l'année, chacun correspondant à une étape clé de développement de la colonie.

Tout d'abord, le nid primaire qui apparaît au printemps, à partir des premiers beaux jours. Ce nid est de petite taille (taille d'un melon au maximum) avec une forme sphérique ou ovale, parfois irrégulière selon l'abri. On le trouve dans des endroits abrités et proches du sol (ruche vide, trou de mur, parasol ou bord de toit).

Le nid abrite la fondatrice seule (la reine) et les premiers œufs. Dès que les premières ouvrières sont nées, la colonie peut se développer.

Ensuite, il y a le nid secondaire qui apparaît au début de l'été (juin-juillet), lorsque la colonie devient trop grande pour le nid initial.

De forme sphérique ou en goutte d'eau, on le trouve souvent en hauteur, notamment dans les arbres, mais aussi sur les façades, sous les toits ou parfois à proximité du sol dans les haies denses. Beaucoup plus gros que le nid primaire, il mesure parfois jusqu'à plus de 80 cm de diamètre.

Le nid secondaire est le lieu de reproduction principal où se développent des centaines, voire des milliers de frelons, ainsi que les femelles reproductrices (futurs fondatrices) en fin de saison.



nid primaire



nid secondaire



Comment nous menace-t-il ?

Redouté pour son impact sur les abeilles, cet insecte soulève aussi des inquiétudes concernant les risques pour la santé humaine. Faut-il s'en alarmer ? **Voici ce qu'il faut savoir.**

Le frelon asiatique est doté d'un dard capable d'injecter une quantité importante de venin. Sa piqûre, bien que comparable à celle du frelon européen, est souvent décrite comme particulièrement douloureuse. Elle provoque généralement une réaction locale mais ces symptômes restent sans gravité en général.

Le danger survient chez les personnes allergiques aux venins d'hyménoptères (abeilles, guêpes, frelons). Une seule piqûre peut déclencher un choc anaphylactique, une réaction grave qui nécessite une prise en charge médicale immédiate.

Enfin, des piqûres multiples peuvent entraîner une réaction toxique importante, même chez une personne non allergique. Des attaques de groupes de frelons asiatiques sur des civils ont déjà été recensées en France.

En ce qui concerne les abeilles, le frelon asiatique menace directement les colonies, en les prédatant mais aussi en provoquant un stress chronique. Dès l'été, les frelons se postent en vol stationnaire devant les ruches pour capturer les abeilles, notamment les butineuses chargées de pollen ou de nectar. Cette pression constante désorganise les colonies. Sous stress, les abeilles sortent moins, ce qui réduit la collecte de ressources vitales (nectar, pollen, propolis). Cela compromet la production d'abeilles d'hiver, essentielles à la survie de la ruche. Le nettoyage et la défense de la ruche sont aussi perturbés, rendant les colonies vulnérables aux maladies. Les petits ruchers (moins de 10 colonies) sont plus exposés : la pression des frelons y est plus intense, et les colonies affaiblies se défendent mal.

Méthodes de lutte

Face à la progression constante du frelon asiatique,

La Commune récompensée

Le prix du fleurissement départemental, attribué lors du week-end du 12 et 13 avril 2025 dans le cadre du salon Habitat/Jardin, récompense les communes engagées dans l'embellissement de leur cadre de vie par le biais du fleurissement.

Cette année, la commune a obtenu le 2^e prix des communes fleuries de plaine de 1000 à 1499 habitants. Depuis que la commune participe au concours des habitants de Salins-Fontaine ont également été récompensés. Ce prix honore le bon travail des agents de la commune et des élus qui mettent tout en œuvre pour rendre, chaque année, notre commune fleurie. Nous rappelons que la commune fait don des fleurs chaque automne.

Chiffres 2024 – En Savoie

Signalements de nids confirmés : 951

Taux de destruction total des nids : 71%

Taux de destruction avant le 1er octobre : 32%

Le seuil du 1er octobre est important, les reines reproductrices quittent les nids, contribuant à la dispersion de l'espèce.

Évolution des nids par années :

2022 → 3833 nids (région AuRA)

2023 → 7486 nids (+94%)

2024 → 13 290 nids (+78%)

La Savoie fait partie des départements à forte progression (+252%).

En Tarentaise en 2024 : 130 fondatrices

la lutte s'organise autour de trois grands axes : **la destruction des nids, la protection des ruchers et le piégeage.**

La destruction d'un nid est importante car elle limite la dispersion des reines. Pour cela il faut faire appel à un professionnel agréé signataire d'une charte de bonnes pratiques au GDS (Groupement de Défense Sanitaire).

Ensuite, pour protéger les ruches des attaques de frelons asiatiques, des dispositifs comme les muselières et les harpes électriques, installées dès la mi-août, permettent de limiter la prédation et de réduire le stress des colonies tout en préservant les autres insectes.

Enfin, pour le piégeage, celui-ci doit être réalisé avec précaution. Il faut éviter un piégeage hors saison généralisé qui serait inefficace. À éviter, les pièges bouteilles non sélectifs qui capturent de nombreux insectes non cibles (abeilles, papillons, etc..) À la place, il est conseillé de privilégier des pièges de type "nasse" sélectif (voir ci-dessous).

Toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique est invitée à en faire le signalement sur la plateforme de signalement en ligne : www.frelonsasiatiques.fr





Le Château de Melphe : Mémoire fortifiée de la Tarentaise

La commune de Salins-Fontaine est principalement connue pour ses thermes mais saviez-vous qu'il y avait aussi un château sur les hauteurs de Salins ?

Aujourd'hui celui-ci est quasiment invisible, la forêt ayant repris ses droits dans les quelques ruines restantes, mais il y a de cela quelques siècles, le paysage était totalement différent en haut de cette butte. Il y avait, de source sûre, un château médiéval à ce point stratégique de la vallée. L'occasion de revenir sur le patrimoine historique de notre commune.

Premières traces et position stratégique

Le Château de Melphe apparaît dans les textes dès le XI^e siècle, époque à laquelle il est déjà une place forte du Comté de Tarentaise, future partie du Duché de Savoie. Sa situation dominante sur la ville de Moûtiers, à l'intersection des voies menant aux vallées de Bozel, des Belleville et de la Maurienne, en faisait un véritable verrou stratégique.

Il contrôlait les accès vers la capitale religieuse de la Tarentaise : Moûtiers, jouant un rôle de première importance dans les enjeux territoriaux et économiques de la région. Cependant, le château n'était pas connu pour être une place forte militairement. Il n'existe aucune trace historique d'un éventuel siège et sa position le rendait difficilement défendable.

Vers 1082, le comte Humbert II de Maurienne décide d'intervenir en Tarentaise pour régler le conflit opposant les seigneurs de Briançon à l'archevêque-comte de Tarentaise. Il profite de ce rôle pour s'implanter au bourg de Salins, voisin de la cité épiscopale et prendre possession du château. Le comte Humbert II de Savoie, figure majeure de la dynastie savoyarde, choisit d'y résider et d'administrer ses domaines depuis ce lieu. Il y meurt le 19 octobre 1103, scellant ainsi l'importance du château dans l'histoire dynastique de la maison de Savoie.

Histoire médiévale du château

Au fil des siècles, le château de Melphe se dote probablement d'une infrastructure militaire significative. D'après l'archéologue, Etienne-Louis Borrel, le lieu aurait été composé d'une basse-cour bordée de murailles de près de 4 mètres de haut, d'un donjon circulaire en pierre de taille dominant les bâtiments, ainsi que d'une porte monumentale flanquée de tours défensives. Des documents de 1216 et 1217 témoignent encore de la présence du



Une des buttes où se trouvait le château de Melphe

comte Thomas I^{er} de Savoie dans le château. Au cours des XII^e et XIII^e siècles, le château est considéré par la tradition comme la demeure des comtesses douairières. Le site semble être occupé jusqu'à la fin du XVIII^e siècle.

Selon les descriptions de l'époque moderne, notamment un inventaire daté de 1624, le château comprenait plusieurs niveaux : un rez-de-chaussée, deux étages et un galetas sous combles. Des éléments remarquables y figuraient : une fabrique d'armes, un grenier, une pigeonnier, ainsi qu'un mobilier modeste mais identifiable, dont un pistolet à ressort, des manteaux écarlates ou encore des armes à feu fabriquées sur place.

Légendes et récits populaires

Le Château de Melphe est également le berceau de plusieurs légendes locales. L'une des plus

célèbres est celle de la Dame Blanche, mystérieuse protectrice du lieu, évoquée dans les traditions orales jusqu'au XIXe siècle.

Ainsi, le château est probablement à l'origine de la fête du Pain de Mai, célébrée chaque mois de mai à Moûtiers. Cette coutume, initiée par une dame pieuse, possiblement cette fameuse Dame Blanche vivant au château, était un geste de charité fait par les nobles pour les pauvres lors du mois des disettes.

Fouilles et recherches archéologiques

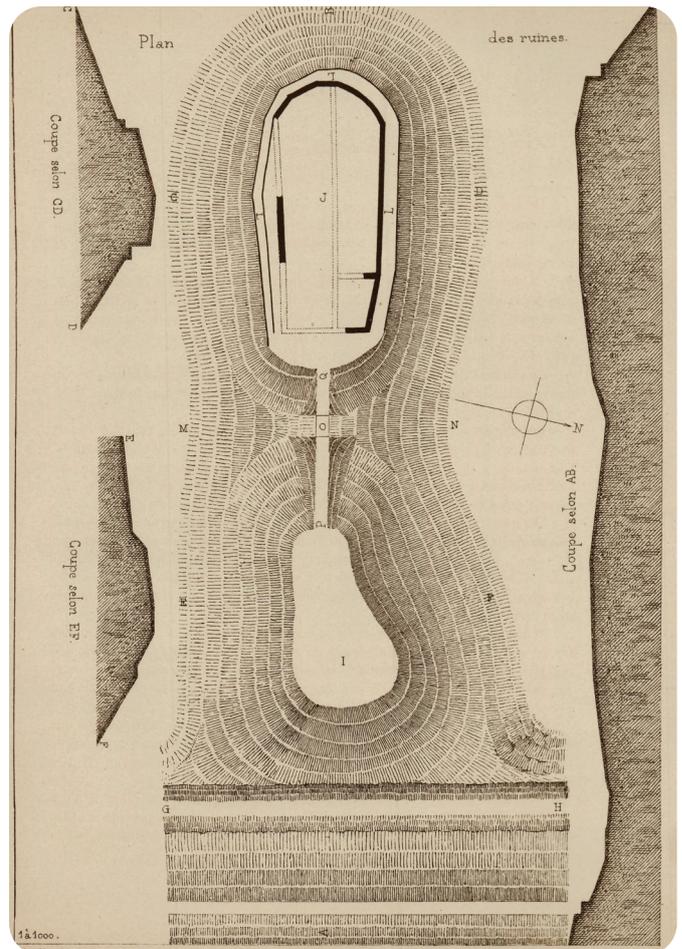
La campagne de fouilles connue sur ce site a été conduite par Étienne-Louis Borrel, architecte et archéologue, dans les années 1870, avec l'aide des habitants locaux. Ses observations, publiées dans «*Les monuments anciens de la Tarentaise*», mettent en évidence les vestiges encore visibles à son époque : pans de murs, restes de la basse-cour et d'une porte monumentale. Il suppose aussi la présence de deux tours encadrant l'entrée principale.

Les fouilles de Borrel ont également mis en évidence la réutilisation progressive des matériaux du château comme pierriers ou fondations agricoles. Malgré la repousse progressive de la forêt, la structure générale de l'ensemble fortifié reste perceptible numériquement, notamment grâce au croisement entre le cadastre sarde et les relevés LiDAR ©IGN récents.

Enfin, les recherches d'Étienne-Louis Borrel ont permis d'établir l'unique plan du château connu à ce jour, signe que les mystères entourant les



Site des dernières fouilles



Plan du château réalisé par Étienne-Louis Borrel

origines de ce château semblent toujours bel et bien d'actualité !

Très récemment de nouvelles fouilles ont été réalisées au niveau de la butte encerclée par la route. Un diagnostic archéologique a été fait sur les conseils de Nicolas Formentin, Doctorant en archéogéographie et chargé de valorisation des patrimoines et des savoir-faire valléens à l'Assemblée du Pays Tarentaise-Vanoise, sur un terrain sujet à un permis de construire.

Les résultats de ce diagnostic, potentiellement suivi par une fouille archéologique s'il est positif, permettront pour la première fois de préciser l'unique plan du château connu depuis plus d'un siècle.

Références bibliographiques dans l'ordre :

Jean d'Orville - circa 1417 - La Chronique de Savoie

Guillaume Paradin - 1552 - Chronique de la Maison de Savoie

Etienne-Louis Borrel - 1884 - Les monuments anciens de la Tarentaise

Marius Hudry - 1982 - Histoire des communes savoyardes - Tome IV

Jean-Paul Bergeri - 2007 - Histoire de Moûtiers (pour la légende du Pain de Mai issue du château).

Un grand merci à Nicolas Formentin de l'APTV qui a guidé la réalisation de l'article.

Rappel au règlement

Dans un souci de bien-être collectif, il est important de rappeler certains points du règlement communal.

Stop aux dépôts sauvages !

La commune n'est pas une poubelle ! Nous rappelons qu'il est interdit de faire des dépôts sauvages au pied des moloks ou dans la nature. Il est important de rappeler que les habitants de Coeur de Tarentaise ont accès gratuitement à la déchetterie de l'île de Ferlay qui se trouve juste à côté de Salins. L'accès se fait avec une carte de déchetterie à demander gratuitement à la Communauté de Communes Coeur de Tarentaise.

Ne rien brûler dans son jardin

Attention le brûlage des déchets verts est interdit par arrêté préfectoral.

Rappel : les feux de camp ou barbecues sauvages dans des zones non autorisées risquent de provoquer des incendies surtout en période de sécheresse.

Tenir son chien en laisse

La divagation des chiens est interdite sur la commune. Des incidents sont régulièrement signalés, du fait de chiens laissés seuls et sans laisse. Il est également interdit de laisser les déjections canines sur le domaine public.

Stationnement gênant ou illégal

Il est impératif de rappeler que le stationnement gênant ou illégal constitue une infraction qui nuit à la sécurité et à la circulation de tous.

Le fait de garer un véhicule sur les trottoirs, les passages piétons ou dans des zones interdites empêche la libre circulation des piétons, des personnes à mobilité réduite, et représente un réel danger, notamment pour les enfants et les personnes âgées. Le stationnement d'un véhicule sur une même place d'un parking public est limité à 7 jours.

De même, l'occupation abusive des places réservées aux personnes en situation de handicap est une attitude particulièrement irrespectueuse et sanctionnée par la loi. Chacun est tenu de respecter les règles de stationnement afin de garantir le bien-vivre ensemble et la sécurité de l'espace public.



Une illustration d'une décharge sauvage au pied des bacs de tri retrouvée par nos agents d'entretien.

Un pôle de santé innovant à Salins-Fontaine

Le bâtiment des anciens thermes de Salins-les-Thermes, symbole historique de la commune, va connaître une nouvelle vie. Initié par Brides-les-Bains et soutenu par Salins-Fontaine, Moûtiers et la Communauté de Communes Coeur de Tarentaise, un projet ambitieux de réhabilitation y est en cours.



Prévu pour 2028, ce site accueillera un hôpital de jour spécialisé en rééducation fonctionnelle, orienté vers les sports et métiers de montagne. Ce centre unique en France serait complété par un pôle de consultations en médecine du sport, incluant des services adaptés au para-sport, et des logements pour le personnel hospitalier.

Après une première étape validée en mai 2025 avec l'ouverture prévue d'un service de rééducation à l'hôpital de Moûtiers, la seconde phase, le transfert sur Salins-Fontaine, sera officiellement demandée fin 2025. Les travaux pourraient démarrer en 2027 pour une ouverture fin 2028.

Ce projet s'inscrit dans une vision de santé territoriale à long terme, en lien avec les hôpitaux de Chambéry et d'Albertville, et dans la dynamique des JO d'hiver 2030.

À venir dans notre Commune avec Salins Animation :

12 juillet – Soirée Années 80

2 août – Messe aux Frasses

14 septembre – Vide-grenier au Chef-lieu

20 septembre – Célébration de la Saint Maurice